

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11519**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Arts, Lettres et Langues Mention : Langues Etrangères Appliquées Spécialité : Affaires Economiques Internationales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Toulouse Jean Jaurès Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Chancelier des Universités, Président de l'université de Toulouse II - Le Mirail

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel met en œuvre des projets dans des structures internationales en multi-partenariat.

Il mobilise les outils théoriques et pratiques liés à l'ingénierie des affaires économiques internationales et adapte les outils théoriques et pratiques de la conduite de projets internationaux afin d'établir des prévisions, des évaluations des recommandations et des perspectives. Il recueille, traite, analyse et présente de l'information stratégique pour faciliter la prise de décision dans une entreprise ou une autre institution.

Il est en charge d'activités liées à l'intermédiation internationale qui mobilisent des langues étrangères ; à ce titre, il communique en anglais à l'oral et à l'écrit en français, en anglais et dans, au moins, une autre langue étrangère et présente ses résultats, rédige des mémoires et rapports dans ces langues.

- conduire, mettre en œuvre, présenter des projets internationaux;
- mobiliser les outils nécessaires à l'analyse de l'environnement national ou international et la conduite de projets internationaux
- appliquer les techniques d'analyses des marchés étrangers et les techniques liées à la veille stratégique.
- communiquer à l'écrit et à l'oral en français, en anglais et dans, au moins, une autre langue étrangère et élaborer des rapports dans ces langues.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Organisations internationales des secteurs publics ou privés

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants:

chargé d'études et de missions ; chargé de projet et de développement territorial ; responsable de développement territorial ; chargé d'études économiques, prospectives ; responsable d'études économiques

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1403 : Études et prospectives socio-économiques

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pré-requis :

Pour l'accès au M1 : Licence Langues étrangères appliquées ou diplôme équivalent.

Pour l'accès au M2 : 1ère année validée de master (M1) en Langues Etrangères Appliquées, ou équivalent.

A défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES)
- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85)
- au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE)

Descriptif des composantes de la certification :

Master 1 - 60 ECTS

Semestre 1

UE 140 : Anglais des affaires 1 (5 ECTS; 37,5h)

UE 141 : Langues des affaires 1 (5 ECTS; 37,5h)

UE 142 : Économie internationale 1 (12 ECTS; 100h)

UE 143 : Projet professionnel tutoré 1 (4 ECTS; 25h)

UE 144 : Anglais Communication orale (2 ECTS; 25h)

UE 145 : Langues Communication orale (2 ECTS; 25h)

Semestre 2

UE 240 : Anglais des affaires 2 (5 ECTS; 37,5h)

UE 241 : Langues des affaires 2 (5 ECTS; 37,5h)

UE 242 : Économie internationale 2 (10 ECTS; 75h)

UE 243 : Projet professionnel tutoré 1 (4 ECTS; 25h)

UE 244 : Stage 1 (4 ECTS)

Master 2 - 60 ECTS

Semestre 1

UE 350 : Anglais des affaires 3 (4 ECTS; 50h)

UE 351 : Langues des affaires 3 (4 ECTS; 25h)

UE 352 : Enseignements théoriques spécialisés AEI (7 ECTS; 100h)

UE 353 : Enseignements professionnel spécialisés AEI (7 ECTS; 100h)

UE 354 : Missions tutorées et projet professionnel (4 ECTS; 50h)

UE 355 : Etude de cas, Ateliers, séminaires et conférences (4 ECTS; 75h)

Semestre 2

UE 450 : Stage (30 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2002-590 du 24/04/2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 portant création du diplôme national de master, publié au J.O. du 27 avril 2002

Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université de Toulouse - Jean Jaurès à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?RH=services>

Autres sources d'information :

www.univ-tlse2.fr

www.lea.univ-tlse2.fr/

Lieu(x) de certification :

Université de Toulouse - Jean Jaurès, 5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Toulouse - Jean Jaurès / UFR Langues, Littératures, Civilisations étrangères et régionales / Département Langues étrangères appliquées

Historique de la certification :